

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 78 (1969)
Heft: 7

Artikel: Comment enseigner les premiers secours aux écoliers?
Autor: Hossli, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

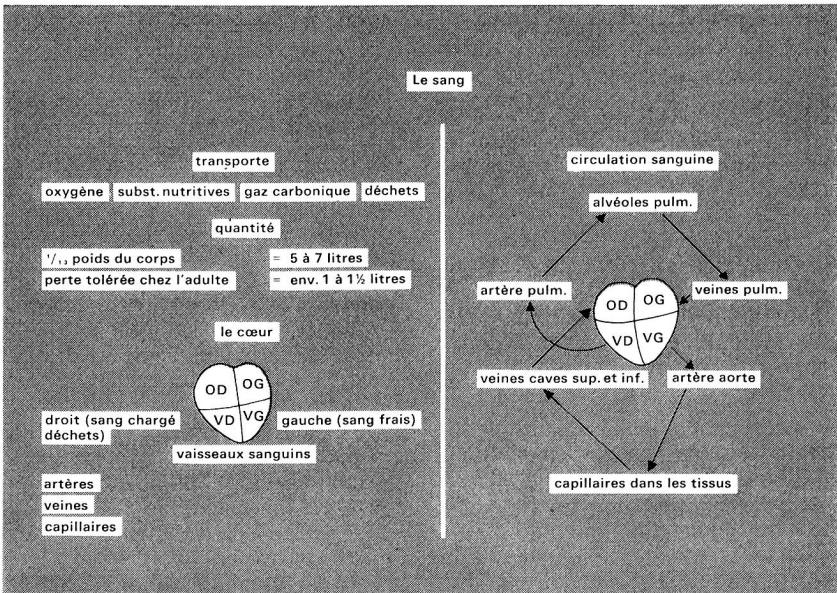
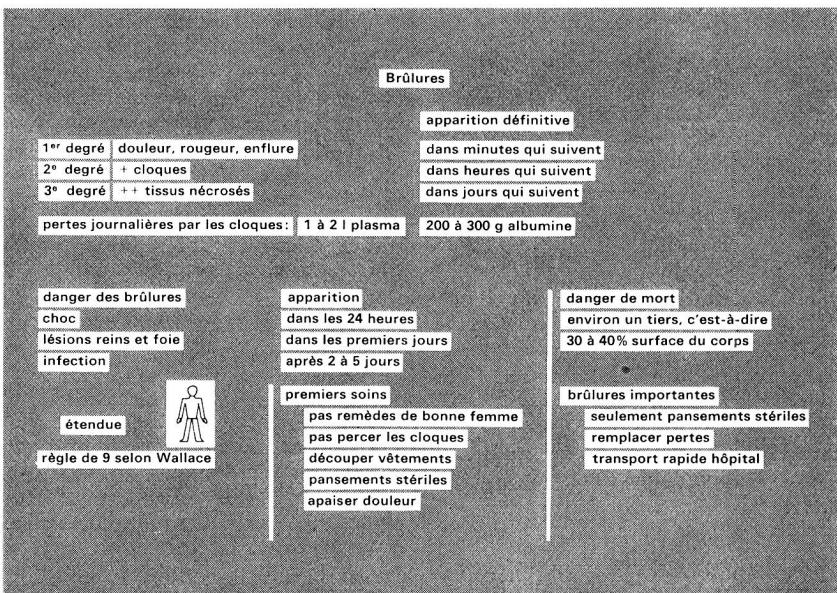
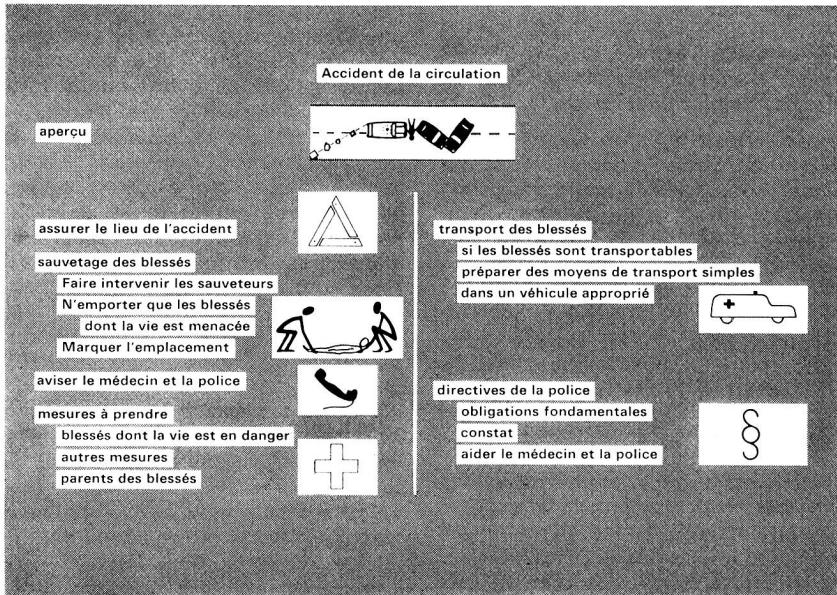
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment enseigner les premiers secours aux écoliers ?

Prof. G. Hossli, directeur de l'Institut d'anesthésiologie de l'Hôpital cantonal de Zurich

Les premiers secours ne peuvent vraiment remplir leur but, soit sauver les vies humaines mises en danger par un accident ou un événement imprévu, que si leur technique et leur organisation sont adaptées aux connaissances de la médecine moderne pour cas urgents. En cas de danger de mort, les mesures nécessaires devraient être prises partout et dès les premiers instants, jusqu'au moment où le patient sera pris en charge par l'hôpital. Les statistiques démontrent que malheureusement les premiers secours, comme on les appliquait jusqu'ici, ne sont souvent pas suffisants pour maintenir le patient en vie jusqu'à l'arrivée du médecin ou jusqu'à son admission à l'hôpital. Des spécialistes qualifiés et des cliniques munis des équipements les plus modernes sont impuissants devant une mort accidentelle ou une invalidité qu'on aurait pu éviter, si les premiers aides arrivés auprès du blessé n'ont pas une formation suffisante et ne sont pas à même de prendre immédiatement les mesures les plus simples à appliquer avant l'intervention pratique ou clinique du médecin.

Les secouristes non-médicaux devraient être répartis en 3 catégories:



Chacune des 5 leçons du cours de sauveteurs peut être donnée en utilisant le flanellographe et des bandes imprimées et sujets en couleurs. Sur le plan scolaire, l'enseignement de premiers secours peut fort bien s'intégrer dans celui de l'anatomie, de la physiologie ou de l'hygiène, ceci d'autant plus que la conception du cours tient compte des exigences de «l'école active».

1re catégorie

Chacun, dès l'âge de 12 ans, devrait savoir appliquer *les mesures les plus simples pour sauver la vie*.

Actuellement le *cours de sauveteurs* de 10 heures de l'Alliance suisse des samaritains (âge minimum des participants: 16 ans) ne touche qu'un nombre relativement faible de jeunes gens libérés des écoles et l'enseignement de «*l'aide au camarade*» à l'armée n'atteint que les hommes astreints au service militaire.

2e catégorie

Connaissance plus approfondie des mesures propres à sauver la vie (par exemple emploi d'appareils simples), en outre enseignement des mesures de premiers secours traditionnelles (pansements, fixations), transports par des moyens de secours sommaires, ainsi que soins aux malades et blessés.

Cette catégorie comprend des secouristes choisis pour leurs aptitudes psychiques et physiques, qui peuvent agir en cas de catastrophe, par exemple des personnes ayant suivi le *cours de samaritains de 30 heures*.

3e catégorie

Surveillance compétente, suivant indication médicale, d'un malade ayant des difficultés respiratoires, également après intubation ou trachéotomie, ou des personnes ayant subi un choc (traitement d'urgence avant et à l'hôpital de patients blessés ou malades en danger de mort).

Cette formation concerne uniquement les secouristes de profession (par exemple infirmières, infirmiers, ambulanciers) pour lesquels il faudrait prévoir un enseignement pratique et théorique de ces différentes questions d'une durée de 50 heures et une activité pratique de 6 demi-journées dans un service hospitalier pour cas urgents.

La Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage de la Croix-Rouge suisse fait, depuis plusieurs années déjà, de la propagande en faveur des programmes de formation de ces 3 catégories de secouristes, tout en s'efforçant de les améliorer et de les coordonner toujours mieux. Elle cherche à faire avancer leur réalisation à chaque occasion.

Le programme, d'une durée de 10 heures, du cours de sauveteurs et de l'enseignement obligatoire prévu ne comprend intentionnellement que l'enseignement des mesures d'urgence les plus simples pour sauver la vie, c'est-à-dire la lutte contre

l'asphyxie en mettant le blessé dans une position correcte et le nettoyage de la bouche, ainsi que la respiration par la bouche, de même que la lutte contre la mort par hémorragie en faisant une compression digitale et un pansement compressif. Les 5 leçons, d'une durée de 2 heures chacune que comporte le cours, se composent d'une partie théorique, d'exercices pratiques et de répétitions.

Elles sont dédiées aux thèmes suivants:

«Mesures à prendre lors d'accidents et la position du blessé»
«Mesures à prendre en cas d'arrêt de la respiration»
«Mesures à prendre en cas d'hémorragie mettant la vie en danger»
«Accidents de la circulation»
«Mesures à prendre en cas de choc».

L'enseignement préconisé doit être donné entre la 6e année d'école et la fin de l'école obligatoire par les maîtres pendant les heures de classe. Les maîtres doivent être préparés à leur tâche — que ce soit dans les écoles normales, séminaires ou cours de perfectionnement — par des médecins-instructeurs, éventuellement en faisant appel à des instructeurs qualifiés comme par exemple des moniteurs de samaritains. Les directives sur l'enseignement des premiers secours dans les écoles contiennent, sur une feuille spéciale, toutes les indications concernant l'organisation d'un cours pour la formation des maîtres.

On peut se demander pour terminer s'il est justifié d'exiger un tel effort, demandant sans aucun doute du temps et du travail dans tout le pays, pour arriver à la réalisation de cette obligation. Nous pouvons ajouter ce qui suit:

1. Des expériences, autant en Suisse qu'à l'étranger, ont montré à plusieurs reprises que non seulement les adultes, mais aussi des adolescents de 12 à 15 ans, ont contribué à sauver des vies humaines par les mesures prises, la position correcte de gens sans connaissance, la respiration par la bouche et l'hémostase. Mais chacune de ces interventions demande une instruction spéciale ou tout au moins l'explication des mesures à prendre. On peut être sûr que le nombre des personnes sauvées augmentera si on introduit l'instruction systématique avant la fin de l'école obligatoire. Ce fait nous montre clairement qu'il serait inhumain et immoral de tenir compte de considérations économiques, qui pourraient de prime abord paraître justifiées, pour le sauvetage en général et l'introduc-

tion de cette instruction des premiers secours dans les écoles en particulier.

2. Un autre point important doit encore être mentionné: un adolescent n'est pas seulement à même de donner les premiers secours les plus simples, mais il y est souvent prédestiné. On peut admettre que les véritables qualités d'un sauveteur existent déjà, par exemple, la facilité d'apprendre, l'intérêt pour les méthodes appliquées, une vivacité intellectuelle et une facilité d'adaptation pour les différents cas des situations d'urgence, mais avant tout la volonté d'aider ses semblables en danger, à condition que les adultes puissent — que ce soient les parents, les maîtres ou les autorités — entretenir le feu de l'enthousiasme pour l'idéal de la vraie humanité et l'amour du prochain. Notre génération porte une grande responsabilité. On n'a qu'à se rappeler tout le travail et l'énergie employés, par exemple dans des états à régime dictatorial, pour apprendre aux adolescents à l'âge de la puberté, par des cours paramilitaires, des instructions et des exercices, «*l'art de tuer*» — et avec quel enthousiasme cet enseignement a été ou est suivi.

N'est-ce pas mieux et plus utile pour l'humanité si nous apprenons à notre jeunesse ce dont elle a vraiment besoin et ce que sont les premiers secours: «*l'art de maintenir la vie*»?